



N° 43 - octobre 2008

7 820 places d'accueil en établissements d'hébergement pour adultes handicapés dans les Pays de la Loire

Fin 2006 dans les Pays de la Loire, les établissements d'hébergement pour adultes handicapés offrent 7820 places. L'offre régionale est supérieure à la moyenne métropolitaine sauf pour les foyers d'hébergement. L'âge moyen des résidents dans ces établissements est de 41 ans. Un quart des résidents ont 50 ans ou plus. 80 % des adultes hébergés par ces établissements souffrent de déficiences intellectuelles, 40 % de déficiences psychiques. Les catégories d'établissements sont adaptées à différentes formes de handicaps.

Fin décembre 2006, les établissements d'hébergement pour adultes handicapés offrent 7820 places. Après la forte hausse du nombre de places depuis le milieu des années 90, l'offre a continué de progresser : depuis fin 2001, on a créé 1900 places supplémentaires, dont 900 places d'accueil de jour en foyers de vie. Fin 2006, on compte 1 300 places en maisons d'accueil spécialisées (MAS), en forte progression (51 % en cinq ans). L'augmentation est particulièrement forte en Vendée où la capacité offerte en MAS a triplé. Les foyers d'accueil médicalisés (FAM) comptent un peu plus de 700 places, en forte progression également depuis cinq ans (45 %). En Sarthe, on est passé de 25 à 66 places.

Les foyers de vie offrent 3 570 places (progression de 31 %, liée en grande partie à la création de l'accueil de jour), et un peu plus de 1 900 places en

foyers d'hébergement (+ 4 %). La Vendée dispose en outre de sept foyers polyvalents¹ (340 places).

Hébergement médicalisé : plus de places que la moyenne métropolitaine

La région est davantage équipée en hébergement médicalisé pour adultes handicapés que la moyenne métropolitaine. En maison d'accueil spécialisée, on compte dans les Pays de la Loire 0,70 place pour 1000 adultes de 20 à 59 ans ; dans l'ensemble de la métropole, le rapport est de 0,58 pour 1000. Pour l'ensemble des maisons d'accueil spécialisées et foyers d'accueil médicalisés, si les Pays de la Loire avaient un taux d'équipement égal à la moyenne métropolitaine, on compterait 200 places en moins, soit le dixième des places existantes. Tous les départements de la région à l'exception du Maine et Loire ont une offre en hé-

Capacités d'accueil en hébergement pour adultes handicapés

Nombre de places financées et taux d'équipement pour 1000 personnes de 20 à 59 ans au 31/12/06

		Loire- Atlantique	Maine et Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire	Métropole
Maison d'accueil spécialisée	places	457	251	142	303	123	1276	19196
	taux	0,69	0,62	0,92	1,04	0,40	0,7	0,58
Foyer d'accueil médicalisé	places	373	78	38	66	157	712	13437
	taux	0,56	0,19	0,25	0,23	0,51	0,39	0,4
Foyer de vie	places	1 277	548	280	644	821	3570	41383
	taux	1,92	1,35	1,81	2,21	2,66	1,96	1,25
<i>dont accueil de jour</i>	places	285	183	107	198	131	904	
Foyer d'hébergement	places	429	448	404	349	289	1 919	39 430
	taux	0,64	1,10	2,61	1,20	0,94	1,05	1,19
Foyer polyvalent	places					344	344	
Ensemble	places	2 536	1 325	864	1 362	1 734	7821	113 446
	taux	3,81	3,27	5,59	4,68	5,62	4,28	3,42

Source : STATISS 2008 et Finess – DRASS

bergement médicalisé supérieure à la moyenne métropolitaine. C'est en Sarthe et en Mayenne que l'offre est la plus élevée.

Hébergement non médicalisé : avantage sur les foyers de vie, déficit sur les foyers d'hébergement

Les places en foyers de vie (ou foyers occupationnels) sont relativement plus nombreuses dans la région qu'en moyenne en métropole : 1,96 place pour 1000 adultes contre 1,25 au niveau métropolitain. Cet écart représente l'équivalent de 1290 places qui n'existeraient pas dans la région si le taux d'équipement était celui de l'ensemble de la métropole.

Pour les foyers d'hébergement, la région se trouve moins équipée que la moyenne nationale. Ces foyers sont couplés avec les établissements et services d'aide par le travail (ESAT) : les personnes sont hébergées dans le foyer et travaillent dans l'ESAT. Avec 1,05 place en foyer d'hébergement pour 1000 adultes (contre 1,19 à l'échelon métropolitain), les Pays de la Loire présentent un "déficit" par rapport à la moyenne de 250 places, soit 13 % de la capacité actuelle de ces foyers.

Tous les départements de la région ont une offre d'hébergement non médicalisé supérieure à la moyenne nationale. L'offre la plus importante est en Mayenne et en Vendée (en tenant compte des foyers polyvalents).

Le vieillissement se poursuit

Fin 2006, 26 % des résidents des établissements d'hébergement pour adultes handicapés ont 50 ans ou plus, proportion supérieure à celle de fin 2001 (19 %). Les résidents de 60 ans ou plus représentent 4 % des résidents, proportion deux fois plus élevée que cinq ans plus tôt.

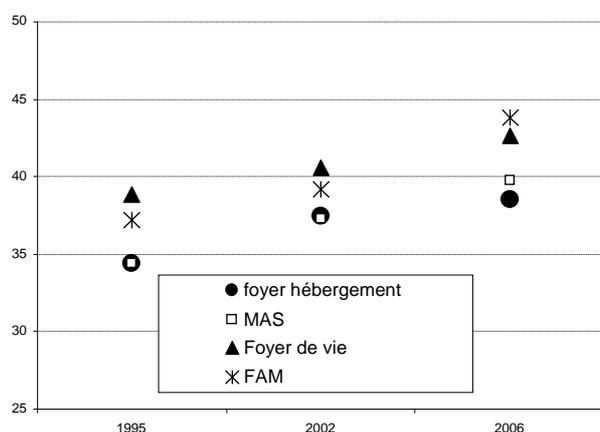
Répartition par âge des adultes handicapés en établissements d'hébergement

En %

	moins de 30 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 ans et plus
Ensemble	18	27	29	22	4
dont : MAS	20	29	31	16	3
FAM	10	27	31	24	8
foyer de vie	16	25	26	27	6
foyer héb.	23	29	33	14	1

Source : DREES, enquête ES2006

Evolution de l'âge moyen par type d'hébergement dans les Pays de la Loire



Source : DREES, enquêtes ES 1995, 2002, 2006

Les adultes handicapés en établissement d'hébergement adaptés sont en moyenne plus vieux qu'il y a cinq ans. En 10 ans, l'âge moyen des résidents est passé de 34 ans et demi à 41 ans. C'est dans les foyers médicalisés que le vieillissement a été le plus marqué. Fin 2006, les résidents des foyers médicalisés ont un âge moyen proche de 44 ans.

La répartition hommes-femmes diffère peu selon le type d'établissement et n'évolue pas. Les hommes adultes handicapés sont toujours plus nombreux que les femmes dans les structures d'hébergement. Le rapport est de 13 hommes pour 10 femmes, soit 57 % d'hommes. Cette proportion est sensiblement identique pour toutes les tranches d'âge.

La moitié des adultes handicapés en établissement y sont entrés avant l'âge de 35 ans

Les adultes handicapés résidant en structure d'hébergement sont majoritairement venus en établissement avant 35 ans et 30 % y sont entrés avant l'âge de 25 ans. Ensuite, il y a des entrées à tous les âges, de moins en moins nombreuses avec l'âge. L'âge moyen d'entrée en établissement d'hébergement est de 31 ans. Il s'échelonne entre 28 ans (maisons d'accueil spécialisées) et 33 ans (foyers de vie).

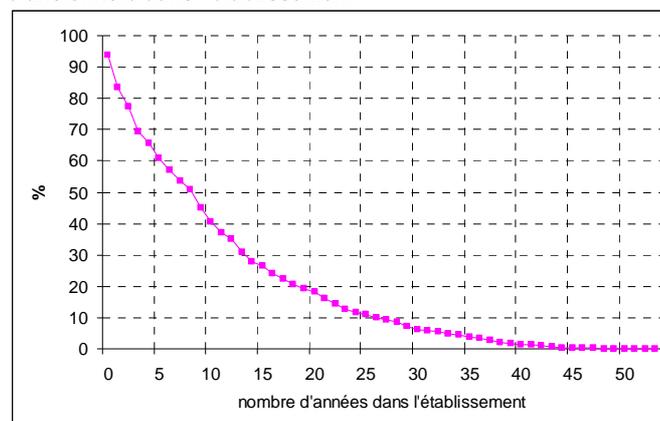
Les âges d'entrée en établissement ne sont pas différents entre les hommes et les femmes adultes handicapés.

En 2006, le quart des jeunes de 20 ans et plus sortis d'une structure d'hébergement spécialisée (essentiellement d'instituts médico-éducatifs, IME) ont intégré une structure d'hébergement pour adultes handicapés, tandis que près de 60 % ont été accueillis par leur famille. Par ailleurs, près de 330 jeunes ayant dépassé la limite d'âge restent en structures d'hébergement pour enfants et jeunes handicapés (au titre de l'amendement Creton) : ils sont quatre fois plus nombreux que ceux ayant intégré une structure d'hébergement pour adultes handicapés en 2006. En 2001, on comptait un jeune de 20 ans ou plus intégrant un hébergement pour adultes handicapés pour plus de cinq jeunes maintenus dans les structures pour jeunes au titre de l'amendement Creton.

Des adultes handicapés hébergés depuis 11 ans en moyenne

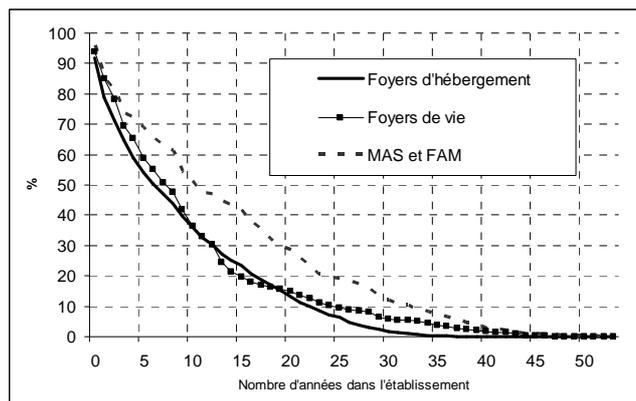
Les adultes handicapés résidant actuellement en établissement adapté y résident depuis 11 ans en moyenne. Cette durée moyenne a peu évolué, elle était de 10 ans en 2001.

Répartition des résidents en fonction de leur nombre d'années d'ancienneté dans l'établissement



lecture : 40 % des personnes résident dans leur établissement depuis plus de 10 ans, 10 % depuis plus de 26 ans

Répartition des résidents en fonction de leur nombre d'années d'ancienneté dans l'établissement et le type d'établissement



Lecture : dans les foyers d'hébergement et les foyers occupationnels, 30 % des résidents y demeurent depuis plus de 12 ans, dans les MAS et les FAM, 30 % y résident depuis plus de 20 ans.

Du fait de la lourdeur de leurs handicaps, ceux qui résident en maison d'accueil spécialisée ou en foyer d'accueil médicalisé y sont depuis plus longtemps : 14 ans en moyenne (15 ans en 2001). La moitié d'entre eux y résident depuis plus de 10 ans, le quart depuis plus de 20 ans.

Les adultes handicapés résidant en foyer d'hébergement ou en foyer occupationnel y demeurent depuis 9 ou 10 ans en moyenne (9 ans en 2001). La moitié d'entre y séjournent depuis plus de 6 ou 7 ans.

Les établissements accueillent majoritairement des personnes souffrant de déficiences intellectuelles

Pour les deux tiers des adultes résidant en établissement adapté, la déficience principale est d'ordre intellectuel, déficience profonde et sévère quatre fois sur dix. Parmi ces personnes, certaines souffrent de polyhandicap : une déficience mentale grave associée à une déficience motrice importante. Plus globalement, en comptant aussi les personnes présentant une déficience intellectuelle associée à une déficience principale d'un autre ordre, 80 % des résidents en structures adaptées souffrent de déficiences intellectuelles (proportion inchangée depuis 2001).

Les adultes dont la déficience principale est d'ordre psychique représentent pour leur part 19 % des résidents. Ils sont surtout accueillis dans les foyers d'accueil médicalisés. Si l'on tient compte également de ceux qui ont une déficience psychique associée à une déficience

principale d'un autre type, au total 43 % des personnes accueillies dans des structures adaptées souffrent de déficiences d'ordre psychique (elles étaient 38 % en 2001).

Moins de 10 % des adultes handicapés résidant en établissement adapté ont une déficience principale d'ordre physique. Quand on tient compte également de ceux qui souffrent de plurihandicap², de polyhandicap³ et de ceux qui ont une déficience physique associée à une déficience principale d'un autre type, 35 % des adultes en hébergement adapté souffrent de handicaps physiques (contre 23 % en 2001).

Les maisons d'accueil spécialisées reçoivent une clientèle lourdement handicapée (polyhandicaps, déficiences intellectuelles profondes, plurihandicaps). Les personnes souffrant principalement de déficiences psychiques lourdes sont accueillies plutôt dans les foyers d'accueil médicalisés.

Déficience (principale ou associée) des adultes handicapés en structures adaptées dans les Pays de la Loire

Proportion de personnes présentant des déficiences (%)

Déficience	Ensemble	
	2001	2006
Intellectuelle	81	81
Psychique	38	43
Physique	23	35

Source : DREES, enquêtes ES, 2001 et 2006

8 sorties pour 100 résidents de foyers d'hébergement, taux supérieur à celui des autres structures

Il arrive aux adultes handicapés de quitter un établissement d'hébergement mais c'est rare. Dans les foyers d'hébergement, c'est tout de même un peu plus fréquent qu'ailleurs. En 2006, pour 100 résidents de foyer d'hébergement, on a compté en moyenne 8 sorties. Les personnes qui quittent définitivement ce type de foyer rejoignent une fois sur trois un logement personnel, une fois sur trois un autre établissement d'hébergement pour adultes handicapés. Dans les foyers de vie, il y a 5 sorties dans l'année pour 100 résidents. Pour les maisons d'accueil spécialisées et les foyers d'accueil médicalisés, le rapport est de 2 ou 3 sorties dans l'année pour 100 personnes.

Les décès représentent l'essentiel des "sorties" pour les maisons d'accueil spécialisées, le tiers de celles des foyers d'accueil médicalisés, 14 % des sorties des foyers de vie et seulement 4 % de celles des foyers d'hébergement. ■

Déficience principale des adultes handicapés en structures adaptées dans les Pays de la Loire

En %

Déficience principale	MAS		FAM		Foyer vie (occupationnel)		Foyer hébergement		Ensemble	
	2001	2006	2001	2006	2001	2006	2001	2006	2001	2006
Déficience intellectuelle	38	39	52	43	74	63	82	78	69	60
Déficience psychique	7	6	29	25	18	24	12	15	16	19
Déf. langage et parole	ε	ε	ε	0	ε	1	ε	ε	ε	ε
Déficience auditive	ε	0	1	ε	1	ε	1	1	1	ε
Déficience visuelle	1	ε	ε	1	ε	1	ε	ε	ε	ε
Déficience motrice	16	10	6	17	5	7	2	3	6	8
Plurihandicap 1	5	13	1	6	1	3	1	2	1	5
Déf. viscérale métabol.	0	0	ε	ε	ε	ε	1	1	ε	ε
Polyhandicap 2	32	31	10	8	ε	ε	ε	ε	6	7
Autres déficiences	0	0	0	0	ε	ε	ε	1	ε	ε
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : DREES, enquête ES 2001 et 2006

La très grande majorité des personnes handicapées résident en logement ordinaire

Il est difficile d'estimer le nombre de personnes handicapées. A partir de l'enquête HID (handicaps, incapacités et dépendance) de 1999, l'Insee estime à 5 % la proportion de personnes de 20 à 59 ans résidant en logement ordinaire et recevant une aide régulière pour accomplir certaines tâches courantes en raison de leur état de santé. En 2006, cela représenterait environ 91 000 personnes dans les Pays de la Loire.

Par ailleurs, 100 000 adultes vivant à domicile dans la région ont obtenu une reconnaissance de leur handicap.

Les adultes handicapés résidant en établissement adapté (7 500 places au total) ne représentent donc qu'une petite proportion de l'ensemble de la population adulte handicapée.

L'enquête Etablissements Sociaux (ES) a été lancée pour la première fois en 1982. La dernière enquête a eu lieu en 2007 et porte sur la situation au 31 décembre 2006. Cette enquête exhaustive est effectuée par voie postale auprès de l'ensemble des établissements et services sociaux chargés du suivi des enfants et adultes handicapés ou en difficulté. En ce qui concerne les structures pour adultes handicapés, elle fournit :

- un inventaire des établissements d'hébergement et de travail protégé (activité, localisation ...)
- une présentation des principales caractéristiques du personnel en place dans ces établissements et services
- une description des adultes accueillis: sexe, âge, déficiences principale et associées, incapacités, mode d'hébergement et activité

84 % des établissements régionaux d'hébergement pour adultes handicapés interrogés ont répondu.

Le taux de réponse est de 95 % en Mayenne et en Sarthe, de 87 % en Loire-Atlantique et de seulement 73 et 77 % en Maine-et-Loire et en Vendée. Le taux d'exhaustivité de la clientèle régionale présente est estimé à 87 %.

Les résultats sont calculés à partir d'un redressement des non réponses, sauf pour les sorties d'établissement, calculées sur des données non redressées.

Les résultats n'intègrent pas les foyers polyvalents : dans la région, ils n'existent qu'en Vendée, ils sont encore peu nombreux et ils ont dans l'ensemble faiblement répondu à l'enquête.

Pour en savoir plus

un Echo des stat sur les établissements d'hébergement pour adultes handicapés pour chaque département des Pays de la Loire, n° 44 à 48, octobre 2008

Mieux connaître les populations en situation de handicap, Insee Pays de la Loire, décembre 2002

La prise en charge médico-sociale des adultes handicapés en Pays de la Loire, Echo des Stat n° 20, avril 2004

(à paraître) :

- un Echo des stat sur les établissements et services d'aide par le travail (ESAT) dans les Pays de la Loire
- un Echo des stat sur l'accueil des enfants et des jeunes handicapés dans les Pays de la Loire

¹ On trouve dans un foyer polyvalent, différentes formes d'accueil : complet, jour, nuit, médicalisé ou non. Faute d'un taux de réponse satisfaisant pour ces structures, leurs caractéristiques et celles de leurs résidents ne sont pas étudiées dans ce document. Les types d'accueil, médicalisé et non médicalisé, sont analysés sur les quatre autres catégories d'établissement uniquement.

² Plurihandicap : handicap correspondant à plusieurs déficiences d'une même gravité, ceci empêchant de déterminer une déficience principale.

³ Polyhandicap : handicap associant une déficience mentale grave à une déficience motrice importante.